

Adoption du compte-rendu de
la séance du 17 octobre 2017

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 3 juillet 2018

Délibération 2018/07/CFVU- 77

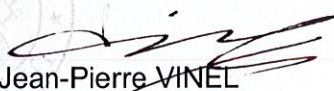
Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent le compte-rendu de la séance du 17 octobre 2017.

Toulouse le 9 juillet 2018

Le Président


Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Nombre de votes blancs : 0